

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18128071

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

Entré le **09 AOUT 2018**

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0448.150.589**

Dénomination

(en entier) : **EUROPEAN PRODUCT**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue de Namur, n°20A - 6041 GOSSELIES**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - PV AGE du 29/06/2018

☐ ORDRE DU JOUR

☐ Démission d'un administrateur

☐ Confirmation du nouvel actionariat

☐ RESOLUTION

L'assemblée confirme, à l'unanimité, la décision prise par Monsieur Kriston BALAZS de démissionner de ses fonctions d'administrateur à dater de ce jour, et lui donner décharge pleine et entière de sa gestion.

Ensuite, l'assemblée confirme à l'unanimité que le 28 juin 2018, Monsieur Kriston BALAZS a cédé ses 50 parts sociales de la société à Madame Marta VERHOEVEN et que la répartition des parts sociales depuis ce jour, se présente comme suit :

-La SCS MNM COMPANY, dispose de 2050 parts sociales ;

-Madame Marta VERHOEVEN dispose de 100 parts sociales.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 29/06/2018.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).